



FRANCE

NOUVELLE AQUITAINE

POPULATION
5 911 482 (2015)
SCOPE
1, 2OBJECTIFS :
-45% EN 2030
-75% EN 2050 (RÉFÉRENCE 2010)
NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050

Associer les acteurs et structurer des filières



Les émissions de GES s'élèvent à 49,5 MtCO₂eq en 2016, soit une diminution de 7% depuis 2010 principalement imputable aux secteurs résidentiel et tertiaire (-20% et -18%), de l'industrie (-14%), aux déchets (-10%), et enfin aux déplacements de personnes (-3,6%). Pour son action, la Région a créé en 2016 le Conseil Permanent de la Transition Énergétique et du Climat (**COPTÉC**), un outil opérationnel de gouvernance qui permet en interne d'intégrer les objectifs énergétiques dans toutes les politiques régionales, en externe de réunir un comité régional de 530 organisations publiques et privées. Il appuie la mutualisation des pratiques ainsi qu'une co-construction des politiques régionales. L'idée est de structurer des filières opérationnelles dans divers secteurs : écomatériaux, mobilité durable, [cluster énergie et stockage](#) etc.

• DIMINUER NOS ÉMISSIONS DE GES PAR LES MOBILITÉS DURABLES ET L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- Le secteur du transport est le premier émetteur avec 38% des GES dont 21% pour les déplacements de personnes et 17% pour ceux des marchandises. La région favorise le report modal des marchandises vers le ferroviaire, et des personnes via la mutualisation (co-voiturage), la multiplication des [tiers-lieux](#) de travail, et les déplacements doux (vélo et marche). En septembre 2018, la région a proposé par exemple une réduction de 50% des abonnements de trains régionaux et annoncé 1 000 billets à prix réduits (entre 5 et 20€) sur des trajets régionaux. Elle centralise également les politiques de mobilité avec la création du [SMINA \(syndicat mixte intermodal de Nouvelle Aquitaine\)](#) et le déploiement d'infrastructures de distribution d'énergies alternatives aux carburants fossiles (électrique, GNV, hydrogène) pour la généralisation des véhicules « propres » à l'horizon 2050. Le secteur agricole, second émetteur de GES, bénéficie du [pacte régional ambition Bio](#) lancé en 2017, un plan unique en France qui fédère les acteurs de l'agriculture biologique sur un objectif partagé visant 10%

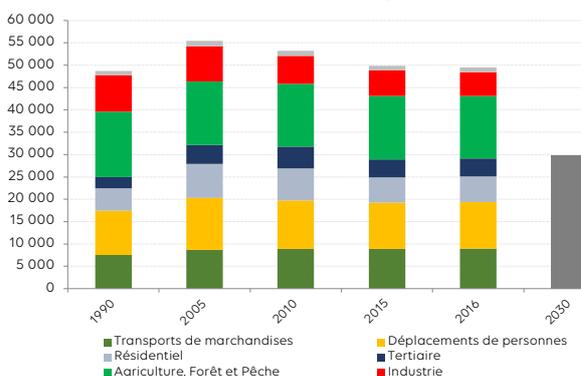
Les résultats 2017 sont très encourageants avec plus de 5 000 fermes bio représentant 200 000 ha et 4 départements proches de l'objectif des 10%.

• PRIORITÉ À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE •

Troisième secteur d'émission de GES, le secteur du bâtiment constitue le premier poste de consommation d'énergie avec 38%, notamment fait du chauffage qui est le premier poste d'émissions de ce secteur (73% du secteur résidentiel et 63% du tertiaire), dû à l'utilisation majoritaire de gaz naturel et de produits pétroliers. Pour atteindre son objectif de réduire de 60% la consommation d'énergie finale d'ici 2050, la région accompagne les particuliers avec 10 000 rénovations suivies (audit, tiers-financement) représentant 84 000 tCO₂eq évitées. Elle cherche ainsi à stimuler le marché de la rénovation énergétique en fournissant un modèle aux professionnels du bâtiment et aux banques. La région est par ailleurs fer de lance dans la structuration de la filière éco-matériaux avec l'appel à projets « [Bâtiment du futur](#) » afin d'accompagner techniquement et financièrement les projets de rénovation et de construction les plus exemplaires. Par ailleurs, la région accompagne les entreprises de toute taille pour améliorer d'au moins 10% l'efficacité énergétique des procédés industriels en 3 ans.

Les énergies renouvelables représentaient déjà 23,2% de la consommation d'énergie finale en 2016 et la Nouvelle-Aquitaine est aujourd'hui la première région productrice d'électricité photovoltaïque avec 26% du parc solaire national. Un appel à projets « [participatifs et citoyens](#) » en 2017 et 2018 accompagne par ailleurs les projets citoyens d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.

Évolution des émissions globales de GES en Nouvelle - Aquitaine - en kt CO₂e



SOURCES PRINCIPALES : [ACCLIMATERRA \(2018\)](#)
[RAPPORTS ANNUELS DÉVELOPPEMENT DURABLE EN NOUVELLE AQUITAINE](#)